

COMPTES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2010

1. ACTIVITÉ DU GROUPE

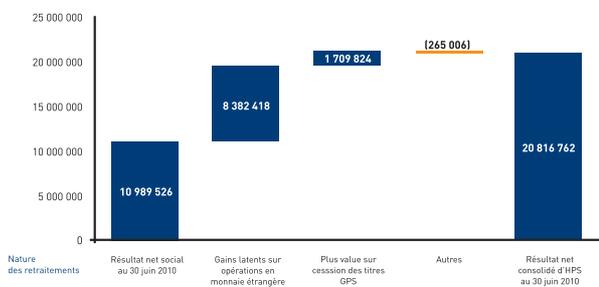
Le Groupe HPS intervient essentiellement dans le domaine de la monétique : éditions de logiciel, conseil, formation, audit et traitements monétiques pour tiers.

2. FAITS MARQUANTS DU 1^{ER} SEMESTRE 2010

- Acquisition au cours du mois de juillet 2010 de 100% de la société ACPQualife, une structure française opérant dans le conseil, de l'ingénierie, la réalisation, la formation et l'intégration de solutions liées au traitement de l'information.

- Cession partielle des titres GPS représentant 3% du capital pour un montant de l'ordre de 1 128 000 dirhams. De plus, la société GPS a procédé à une augmentation de capital réservée à un nouvel actionnaire. A l'issue de ces deux opérations le pourcentage de contrôle de GPS par le groupe HPS a été ramené à 25% contre 33,33% à fin décembre 2009.

- Passage du résultat social au résultat consolidé au 30 juin 2010 :



3. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

3.1. MÉTHODES ET MODALITÉS DE CONSOLIDATION

Tel que prévu par la circulaire N° 07/09 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), le Groupe HPS a opté pour la présentation de ses comptes consolidés conformément à la méthodologie du Conseil National de la Comptabilité (CNC) relative aux comptes consolidés (avis n°5).

La consolidation est effectuée à partir des comptes individuels des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation, après avoir effectué les retraitements préalables d'homogénéisation et de consolidation. Elle est réalisée à ce stade directement par l'entreprise consolidante (HPS).

3.2. PÉRIMÈTRE ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation du groupe HPS se détaille, au 30 juin 2010 et au 31 décembre 2009, comme suit :

Sociétés	Périmètre au 30 juin 2010			Périmètre au 31 décembre 2009		
	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
HPS	100%	100%	IG	100%	100%	IG
GPS	25%	25%	MEE	33%	33%	MEE
ICPS	20%	20%	MEE	20%	20%	MEE
HPS Europe	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Involia	0%	30%	Exclue	0%	30%	Exclue

La société Involia a été exclue du périmètre de consolidation compte tenu de la perte de l'influence notable suite à la mise en liquidation de cette société.

3.3. DATES DE CLÔTURE

Pour le groupe HPS, l'exercice, d'une durée de 12 mois, couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre à l'exception d'ICPS dont la date de clôture annuelle est le 30 juin.

3.4. CONVERSION DES COMPTES DES FILIALES EN MONNAIE ÉTRANGÈRE

Pour les filiales qui ont pour devise de fonctionnement leur monnaie locale, leur bilan est converti en dirhams sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture. Leur compte de résultat est converti au cours moyen de la période. Les différences de conversion qui en résultent sont inscrites en écart de conversion inclus dans les capitaux propres consolidés.

Les comptes des filiales qui n'ont pas une autonomie financière sont convertis selon la méthode du cours historique. Les éléments non monétaires, y compris les capitaux propres, sont convertis au cours historique ; les éléments monétaires sont convertis au cours de change à la date de clôture de l'exercice. Les produits et charges sont en principe convertis au cours moyen de période. Les écarts de conversion résultant de cette méthode tant sur les éléments monétaires qui figurent au bilan que sur les éléments du compte de produits et charges sont inscrits au compte de résultat en « Charges et produits financiers ».

3.5. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

3.5.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Elles comprennent essentiellement les concessions de licences nécessaires à l'exploitation et sont amorties au taux de 16,67% à 30%.

3.5.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Elles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue, comme suit :

- Constructions 25 ans
- Matériel informatique 3,33 ans à 5 ans
- Installations techniques, matériel et outillage 10 ans
- Matériel de transport 5 ans
- Mobilier et Matériel de bureau à 10 ans

Les opérations de crédit-bail sont retraitées comme des acquisitions d'immobilisations lorsqu'elles sont significatives.

Les plus-values de cessions intra-groupes sont annulées lorsqu'elles sont significatives. Lorsque la cession d'une immobilisation a été faite par une société consolidée par intégration globale à une société mise en équivalence le résultat de la vente est annulé, en contre partie d'un compte de régularisation passif, à concurrence du pourcentage de détention de la filiale. La quote-part dans le résultat de cession est reprise en résultat du Groupe consolidé au même rythme que la durée d'amortissement de l'immobilisation par la société mise en équivalence.

3.5.3 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

3.5.3.1 Titres de participation (non consolidés)

La valeur brute des titres de participation non consolidés correspond à leur valeur d'acquisition. Lorsque la valeur d'utilité des titres, déterminée à partir de la situation nette comptable de la participation corrigée des informations connues depuis la clôture de l'exercice, est inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

3.5.3.2 Créances rattachées à des participations

Il s'agit de prêts accordés à des entreprises dans lesquelles le Groupe détient une participation et qui ne sont pas consolidées par intégration.

3.5.4 STOCKS

Les stocks sont composés de travaux en cours et sont valorisés à leur prix de revient. Toute perte future probable constatée au cours de l'exécution d'un contrat est provisionnée pour sa totalité.

Tout bénéfice estimé avec une sécurité suffisante est constaté en tant que produit au prorata de l'avancement dans la réalisation du contrat.

Les prestations de services dont l'exécution dépasse le cadre d'un exercice sont comptabilisées selon la méthode à l'avancement.

3.5.5 CRÉANCES

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée au titre des créances contentieuses et des créances anciennes en fonction du risque lié à leur recouvrement.

Les créances (ainsi que les dettes) libellées en monnaies étrangères sont évaluées sur la base du cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice ou de la période. Les pertes de change latentes ainsi que les gains latents sont enregistrés en résultat.

3.5.6 TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT

Les titres et valeurs mobilières de placement sont enregistrés au coût d'achat. Une provision est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au prix d'acquisition.

3.5.7 PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées à caractère fiscal, et en particulier les provisions pour investissements et pour acquisition de logements, sont annulées en consolidation.

3.5.8 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Il s'agit de provisions évaluées à l'arrêt des comptes, destinées à couvrir des risques et des charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation est incertaine.

3.5.9 RETRAITEMENT DES IMPÔTS

Les impôts sur le résultat regroupent tous les impôts assis sur le résultat, qu'ils soient exigibles ou différés. Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et des retraitements de consolidation sont calculés société par société.

4. ÉVÉNEMENT POST CLÔTURE

Les modalités juridiques et financières de l'acquisition par HPS SA de 100% du capital social et des droits de vote de la société ACPQualife SAS courant juillet 2010 se présentent comme suit :

- 40% du capital social et des droits de vote de la société ACPQualife SAS acquis en numéraire par HPS SA auprès des actionnaires de ACPQualife SAS ;
- 60% du capital social et des droits de vote de la société ACPQualife SAS ont été apportés en nature à HPS SA par les actionnaires d'ACPQualife SAS, en contrepartie de l'attribution d'actions HPS SA, et ce dans le cadre d'une augmentation de capital par apport en nature réservée exclusivement aux actionnaires d'ACPQualife SAS.

BILAN - ACTIF

ACTIF	30/06/10	31/12/09
Actif immobilisé	39 778 968	38 956 292
Ecart d'acquisition	-	-
Immobilisations incorporelles	2 781 256	2 349 044
Immobilisations corporelles	27 688 809	29 353 198
Immobilisations financières	797 705	797 705
Titres mis en équivalence	8 511 198	6 456 345
Actif circulant	277 386 147	235 141 405
Stocks et en cours	86 196 616	70 158 100
Clients et comptes rattachés	152 494 659	140 025 459
Impôts différés actifs	999 181	944 468
Autres créances et comptes de régularisation	13 443 189	10 163 498
Valeurs mobilières de placement	201 500	201 500
Disponibilités	24 051 002	13 648 380
TOTAL DE L'ACTIF	317 165 115	274 097 697

BILAN - PASSIF

PASSIF	30/06/10	31/12/09
CAPITAUX PROPRES		
- Capital	65 000 000	65 000 000
- Primes	-	-
- Réserves consolidées	50 982 376	46 431 587
- Résultats consolidés	20 816 762	19 143 861
Capitaux propres part du Groupe	136 799 138	130 575 448
Intérêts minoritaires	-	-
Total Capitaux propres	-	-
Passifs à long terme	14 321 289	15 279 603
Dettes financières à long terme	14 321 289	15 279 603
Provisions pour risques et charges	-	-
Passif circulant	166 044 688	128 242 646
Fournisseurs et comptes rattachés	18 935 822	18 249 668
Autres dettes et comptes de régularisation	59 016 220	30 746 601
Impôts différés passifs	195 448	187 842
Trésorerie passif	87 897 198	79 058 535
TOTAL DU PASSIF	317 165 115	274 097 697

GRUPE HPS - COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2010 (données en dirhams)

NATURE	30/06/10	30/06/09
Chiffres d'affaires	72 650 788	69 686 569
Variation de stocks de produits	16 455 718	23 989 266
Autres produits d'exploitation	5 588 632	2 296 463
Achats consommés	-4 491 022	-7 620 472
Charges externes	-27 427 462	-21 536 484
Charges de personnel	-40 976 743	-33 456 256
Autres charges d'exploitation	-3 274 189	-
Impôts et taxes	-994 985	-1 970 304
Dotations d'exploitation	-4 333 918	-7 842 170
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	13 196 819	23 546 612
Charges et produits financiers	8 823 710	-2 944 453
RÉSULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTÉGRÉES	22 020 529	20 602 159
Charges et produits non courants	711 511	-7 962 208
Impôts sur les résultats	-2 062 797	-2 995 344
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES	20 669 243	9 644 607
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	147 519	-765 703
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-	-
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	20 816 762	8 878 904
Intérêts minoritaires	-	-
RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)	20 816 762	8 878 904
Résultat par action	32,03	13,66

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES


ERNST & YOUNG SARL
37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
Casablanca
Maroc


A. SAAIDI & ASSOCIES
4, place Maréchal
Casablanca
Maroc

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE CONSOLIDÉE

PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2010

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire consolidée de **HIGHTECH PAYMENT SYSTEMS « HPS »** comprenant le bilan consolidé et le compte de produits et charges consolidé au terme du semestre couvrant la période du 1^{er} janvier 2010 au 30 juin 2010. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 136 799 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 20 817.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire du bilan consolidé et du compte de produits et charges consolidé ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société au 30 juin 2010, conformément aux normes comptables nationales en vigueur.

Casablanca, le 28 septembre 2010.

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Bachir TAZI
Associé

A. SAAIDI & ASSOCIES

Nawfal AMAR
Associé